



# Le petit Journal

[www.guarbecque.net](http://www.guarbecque.net)

BULLETIN MUNICIPAL – MARS 2007

## Chères Guarbecquoises, chers Guarbecquois

Les travaux de construction de l'école maternelle Daudet-Perrault sont terminés dans les délais prévus. Le déménagement a été fait pendant les vacances scolaires par le personnel technique communal, les institutrices et les parents d'élèves. Tout était prêt le lundi 12 mars, jour de rentrée des classes, pour accueillir les élèves et leurs parents dans un bâtiment flambant neuf.

Lors de la réunion de conseil municipal du 22 février, Monsieur Didier Depaeuw a été élu 4<sup>ème</sup> adjoint. Il prend en charge le sport, les associations et la communication. Madame Danièle Delgérie devient 1<sup>ère</sup> adjointe et reste chargée des affaires sociales et des fêtes. Monsieur Bernard Gozdek, 2<sup>ème</sup> adjoint est toujours responsable de la voirie, des cours d'eau et de l'environnement. Dany Bodart devient 3<sup>ème</sup> adjoint et prend la responsabilité des travaux communaux.

L'année 2007 sera une année électorale avec les élections présidentielles les 22 avril et 6 mai et les législatives les 10 et 17 juin.

Bonne lecture de ce nouveau numéro du « petit journal »

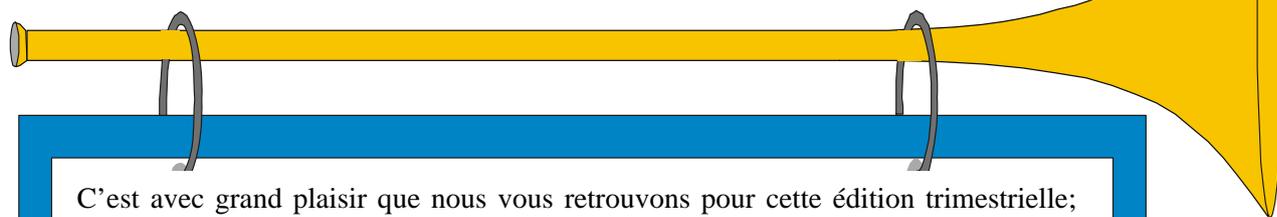
Votre maire  
Christophe Fiancette



G  
U  
A  
R  
B  
E  
C  
Q  
U  
E

2  
0  
0  
7

# Edito



C'est avec grand plaisir que nous vous retrouvons pour cette édition trimestrielle; nous commencerons bien entendu par la traditionnelle cérémonie des vœux de Monsieur le Maire à toute la population Guarbecquoise.

En ce début d'année déjà bien entamée, nous vous informerons des derniers comptes rendus des conseils municipaux.

C'est avec beaucoup de joie que les enfants mais aussi toute l'équipe pédagogique ont pu prendre possession de leur nouvelle école après les vacances de février, c'est un grand projet enfin réalisé. Nous sommes tous fiers de cette réalisation et heureux de la partager avec la population.

La prévention routière a une grande importance pour tous, l'intervention de la gendarmerie dans nos écoles permet de sensibiliser les enfants aux dangers de la route mais aussi de leur permettre de passer leur premier brevet routier, tous ont réussi avec succès ce premier petit examen.

Continuons cette édition avec une rétrospective sur Noël 2006, notre village a été éclairé de mille couleurs et nous avons tous pu croire à un moment de magie.

Il fallait être courageux ce dimanche 18 mars pour participer au parcours du cœur à Lambres Les Aires mais nous félicitons ceux qui ont bravé cette pluie et ce vent pour une bonne cause.

Nous félicitons également Monsieur et Madame STEENKERSTE pour leurs noces d'or et toute la municipalité leur souhaite encore beaucoup de bonheur.

Enfin, nous clôturerons notre petit journal par les différentes informations, un rappel sur les dates des prochaines manifestations se déroulant dans notre village ainsi que l'état civil.

Merci de votre fidélité et toute l'équipe vous souhaite bonne lecture.

## Sommaire

- Mot du Maire	1	- Travaux – Ecole Daudet Perrault	7
- Edito	2	- Permis piéton	8
- Les vœux du Maire	3	- Illuminations de Noël – Noce d'or	9
- Les vœux du Maire	4	- A travers Guarbecque	10
- Compte rendu	5	- Infos - Etat-civil	11
- Compte rendu	6	- Prochaines manifestations	12

# CEREMONIE DES VŒUX DU 20 JANVIER 2007

C'est devant une assistance nombreuse que Mme Danièle Delgérie a ouvert la cérémonie des vœux de la municipalité suivie par M. Bernard Thelliez, secrétaire général de mairie et M. Christophe Fiancette, Maire de la commune.

Voici une partie du discours de M. le Maire :

« Merci de votre présence nombreuse aujourd'hui pour la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est toujours un plaisir de se retrouver pour passer un moment de convivialité qui permet de regarder dans le rétroviseur pour voir les réalisations de l'année écoulée mais aussi pour se projeter dans le futur afin d'expliquer quelles seront les orientations de développement de notre village dans les années à venir. Un conseil municipal est un groupe de personnes qui travaillent dans de nombreuses commissions comme le disait tout à l'heure Danièle, avec parfois des idées différentes ce qui est normal mais avec le même objectif : faire aboutir les projets qui nous tiennent à cœur afin d'apporter un meilleur service et une meilleure qualité de vie aux Guarbecquois. Je veux ici les féliciter pour leur engagement et remercier aussi les épouses, époux et leurs enfants qui acceptent leurs absences, souvent nombreuses. La seule ombre au tableau en décembre 2006 aura été la démission de notre 1<sup>er</sup> adjoint, Dominique Dufour. Je tiens à le remercier pour son investissement en tant que conseiller municipal de 1995 à 2001 et pour sa disponibilité et son travail de qualité en tant qu'adjoint aux travaux pendant ces 6 dernières années.

Remerciements aussi au personnel communal qui doit être au service de la population. Les tâches sont de plus en plus nombreuses aussi bien au niveau technique qu'administratif. La population augmente depuis quelques années, nos infrastructures aussi ce qui implique une charge de travail encore plus importante. Bernard, notre secrétaire Général de Mairie, gère la situation de manière efficace. En consultant les états de service du personnel, je me suis rendu compte que certains avaient déjà plus de 20 ans, voire 30 ans de service. Tout à l'heure, 3 personnes recevront la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Au niveau de la formation, cette année a été axée sur la sécurité. Bernard Gozdek notre adjoint référent à la sécurité a organisé dans cette salle une formation prévention routière que l'on appelle aussi junicode. Les élèves de CM1 et CM2 des écoles Daudet-Perrault et Sainte Bernadette ont apprécié les conseils des formateurs de la piste départementale d'éducation routière. Avec l'aide du lieutenant Jean Charles Delarre et du formateur Bruno Hennequart du centre de secours de Saint Venant, un premier groupe de 12 personnes, enseignants et personnel communal a suivi une formation d'équipier de première intervention. Avoir des extincteurs dans les bâtiments recevant du public c'est bien, mais savoir s'en servir c'est beaucoup mieux. Deux agents communaux en charge de la garderie municipale ont obtenu l'attestation de formation aux premiers secours. Dans le cadre de la protection des personnes et des biens, la gendarmerie d'Isbergues a donné de précieux conseils à nos aînés. Merci à l'ensemble de nos partenaires pour leur aide précieuse et surtout pour la qualité de ces formations.

Guarbecque possède avant tout un tissu associatif riche et dynamique. J'en profite ici pour remercier les associations de leur investissement. Je souhaite bienvenue à la nouvelle : « Les amis des secouristes sans frontières du Pas de Calais ».

L'édition du Téléthon 2006 a encore été un véritable succès. Félicitations aux animateurs, aux chanteurs, aux danseurs, aux comiques pour ce merveilleux spectacle qui a enchanté une salle bondée de spectateurs, ainsi qu'à tous les bénévoles et aux associations pour leur aide. Le résultat est encore en hausse avec un chèque de 3844 euros qui a été remis au responsable de l'A.F.M. Bernard a énuméré tout à l'heure une partie des travaux qui ont été réalisés tels que la réfection et la borduration de la rue Delcourt qui en avait vraiment besoin.

Un gros chantier s'est achevé en fin d'année. Les travaux des 37 logements locatifs, résidence Vert Bocage, sont terminés. Seulement 18 mois pour réaliser cet énorme chantier : passage des réseaux d'assainissement, d'eau potable, de gaz, d'électricité et de téléphone, création de la voirie, plantation des espaces verts, éclairage public et bien sûr la construction des maisons. Je suis particulièrement satisfait de la construction de cette résidence qui permet aux jeunes familles et aux moins jeunes d'avoir un logement adapté à leurs besoins et surtout avec un loyer modéré. La société HLM Lo.gi.fim d'Armentières a réalisé un projet qui s'intègre parfaitement dans l'environnement, avec des habitations de qualité tant au niveau esthétique qu'au niveau pratique. En plus des 2 logements plain-pied spécialement équipés pour les personnes à motricité réduite, 2 logements T5 ont été modifiés de la même manière pour accueillir des familles plus nombreuses. Cela représente une centaine de nouveaux habitants dans notre commune.

Un deuxième grand projet est en cours finalisation, la construction du groupe maternel Daudet-Perrault. Les travaux ont démarré en mai 2006 et devrait se terminer à la fin de ce trimestre. Le planning prévisionnel est bien respecté.

Ce projet de plus de 500 000 euros TTC est financé par la commune par autofinancement et par emprunt et aussi grâce aux subventions, DGE à hauteur de 86491 euros, du conseil général pour 21 500 euros et 8 000 euros de la réserve ministérielle. Enfin, les élèves de primaire et de maternelle seront réunis dans des locaux communs. Ce projet était attendu depuis longtemps par les parents, les enfants mais aussi par les enseignantes. Comme le soulignait Mme la Directrice, le travail d'équipe des enseignantes sera accentué et cela permettra la réalisation de projets en communs. Côté sécurité, les élèves ne seront plus obligés de se déplacer dans le village car tous les services seront réunis sur le même site, école, garderie et cantine. Le seul souci auquel nous seront confrontés sera l'affluence des voitures aux heures d'arrivée et de sortie des écoles. L'effectif des écoles Daudet-Perrault et Sainte Bernadette est d'environ 250 élèves. L'aménagement des horaires peut être une solution mais il faudra aussi que les parents soient responsables et disciplinés et qu'ils utilisent les parkings à leur disposition. Le trafic aux heures de pointe sera important. La municipalité étudie ce problème de sécurité par le biais d'un parking supplémentaire. J'y reviendrais plus tard dans mon discours.

L'année 2007 sera encore bien fournie en projets.

La Communauté de Communes Artois Flandres, dans le cadre du Pays de la Lys Romane avec nos collègues de la Communauté de Communes Artois Lys, a, fin 2006, démarré les travaux du quai fluvial sur la Zone Industrielle de Guarbecque. Le début de l'exploitation du quai est prévue pour début 2008. Dans le cadre du pôle touristique de la Lys Romane, le projet de réhabilitation de la gare d'eau a été retenu. L'objectif est de permettre l'accueil des plaisanciers à Guarbecque, développer les potentialités du tourisme et des loisirs (randonnées pédestres et cyclistes, pêche, canoë – kayak, croisières en bateau promenade...), renforcer les animations sur le territoire (fêtes de la Lys, croisières grand- public, randonnées thématiques, observation de la faune et de la flore, accueil des scolaires et classes vertes ...) permettre la création de packages touristiques en liaison avec les sites touristiques de proximité, augmenter l'attractivité du territoire grâce à la fréquentation du site par les excursionnistes, les plaisanciers, les scolaires et les pêcheurs. Au niveau communal, nous réaliserons la création de points lumineux dans la rue amenant au nouveau cimetière afin d'améliorer la sécurité dans ce secteur. Le gros projet pour 2007 se situera sur la rue Foch côté Saint-Venant. Le busage des fossés facilitera la sortie des habitants avec leurs véhicules sur la Départementale 186. Pour la sécurité, des trottoirs seront réalisés, des habitations à partir du bas du pont jusqu'au groupe de maisons appelé coron brûlé, à un endroit où la circulation est très intense. Beaucoup trop de conducteurs oublient malheureusement qu'ils sont en agglomération. Création aussi de borduration et d'exutoires pour faciliter l'écoulement des eaux en cas de fortes pluies. L'étude a été faite en concertation avec l'unité départementale de Cambrin car nous sommes sur route gérée par le Département. La bonne nouvelle est l'obtention de subventions conséquentes attribuées par le conseil Général : 15 000 euros au titre des amendes de police et 30 000 euros pour la sécurité, la borduration et l'assainissement pluvial. Autre projet ou plutôt autre réflexion, je dirais plus globale, est la définition d'une vue sur le développement de notre commune à moyen et long termes. Pourquoi cette réflexion ? Je pense que dans certains cas on ne peut pas travailler avec des projets séparés au coup par coup, il faut voir l'ensemble dans sa globalité en termes de structures, d'aménagement et de développement durable de notre commune. La population augmente, les besoins changent et l'attente des habitants au niveau des services, de la culture, des loisirs évolue. Avec la commission culture nous avons commencé à regarder les possibilités d'utilisation des anciens bâtiments de l'école maternelle de l'école Daudet-Perrault. Dans le même temps, le CCAS étudie la possibilité pour faire un parking au presbytère. Encore dans le même temps, j'ai proposé au conseil municipal de ne pas relouer l'habitation appartenant à la commune près de la salle polyvalente pour étudier la possibilité d'y installer une boulangerie. L'idée est d'examiner l'aménagement du centre bourg en définissant les besoins et les objectifs pour les années à venir. Dans ce cadre, le CAUE peut nous aider de manière efficace. Mme Madoni et Mme Lattraye, architectes des bâtiments de France ont visité notre église et l'ensemble du centre village. Elles pensent comme moi qu'une étude globale serait intéressante. Elles sont d'accord pour la création de 25 places de parking au presbytère, qui seraient très utiles aux heures de pointes des écoles mais aussi lors des mariages et des enterrements et peut-être pour la clientèle de la boulangerie, voire d'autres commerces de proximité. Il faut aussi étudier l'avenir du presbytère, il se dégrade au fil des années. Le presbytère est la propriété du CCAS. Les charges pour ce bâtiment sont très largement supérieures aux revenus. Avec le temps, les travaux d'entretien seront de plus en plus lourds à supporter pour un CCAS qui n'a pas cette vocation. Le presbytère pourrait avoir une autre utilité à terme, peut-être la mairie, c'est à étudier, sans oublier bien sûr les personnes qui l'occupent actuellement. Un centre bourg, avec l'église, la mairie avec une accessibilité aux personnes handicapées (ce qui n'est pas le cas actuellement), le café, la boulangerie, les écoles et les parkings. Les anciens bâtiments de Daudet-Perrault et de la mairie qui pourraient devenir une bibliothèque, une salle de réunions voire plein d'autres choses. Je pense qu'il faut d'ores et déjà se poser ces questions avec l'équipe municipale. Tout ne peut pas se faire du jour au lendemain et bien sûr sans augmenter la pression fiscale. Il faut réfléchir maintenant au Guarbecque de demain et aux besoins des habitants et des nombreuses associations.

L'année 2007 sera encore une année de travail chers collègues du conseil municipal mais je sais que je peux compter sur votre implication pour que tous ces projets deviennent réalité pour la satisfaction des Guarbecquoises et des Guarbecquois.

A toutes et tous je souhaite mes meilleurs vœux de santé pour vous et vos proches.

Que cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur.

J'ai une pensée pour ceux qui ne peuvent pas être des nôtres ce soir, empêchés par l'âge ou par la maladie.

A toutes et tous je souhaite une bonne année 2007 ! »



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2006**

### **ENQUETES PUBLIQUES-**

- Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de travaux de drainage, formulée par l'association syndicale autorisée de drainage de Béthune-Lillers, sur des parcelles situées en amont de la rue du Cornet Malo.
- Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d'épandage de boues de la station d'épuration de LAPUGNOY sur une parcelle située au lieu dit Papenoule.

### **SPORTS -**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'établissement d'une convention avec le Collège Maurice Piquet pour l'utilisation de la salle de sports du Collège par la Jeune France le Mardi soir pendant la période hivernale.

### **ECOLES-**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'acquisition de 6 tables et 10 chaises pour l'école Daudet Perrault.

### **TRAVAUX-**

- Réalisation de travaux d'assainissement rue Vieille Voie
- Démolition du pont rail au-dessus du canal
- Travaux de busage de fossé rue Louis Lemaire
- Curage de fossés réalisé derrière le lotissement Vert Bocage et derrière le court de tennis
- Nettoyage des cuisines salle des fêtes et salle polyvalente
- Programme de gravillonnage réalisé rues du Pont Roy, Lemaire, de la Lampe et parking de la salle des fêtes

### **INFORMATIONS -**

- Bilan des croisières organisées sur le canal  
37 participants en Juillet  
45 participants en Août
- Organisation d'un dépistage à la salle des fêtes par l'Association Prévention Vasculaire Artois le 21 Novembre
- 47 enfants ont participé au centre de Loisirs de Saint-Venant pendant les vacances de Juillet et Août
- Lancement d'une maîtrise d'œuvre paysagère zone industrielle pour l'aménagement de la gare d'eau en un site touristique.

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 DECEMBRE 2006**

### **VOIRIE-**

- Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention pour l'assistance technique fournie par l'Etat (Direction départementale de l'Equipement) en matière de voirie.

- Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu de la visite annuelle de voirie effectuée par la Direction Départementale de l'Equipement qui indique une longueur de voirie de 12446 m. Il décide de prendre une délibération pour accepter cette longueur.

- Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil Général a retenu, au titre de la répartition des amendes de police, les travaux de création de trottoirs et assainissement pluvial rue du MI Foch, subventionnés pour un montant de 15 000 €.

Le Conseil Municipal accepte la subvention et s'engage à réaliser les travaux en 2007.

### **ECOLE MATERNELLE -**

- Le Conseil Municipal accepte les avenants pour le lot N° 5 « Couverture -Etanchéité », d'un montant de 1488,30€, le lot N° 7 « Plâtrerie » d'un montant de 2376,08€, le lot N°10 « Electricité » d'un montant de 215,28€ et le lot N° 2 « VRD » pour un montant de 1500€.

- L'éclairage du parvis de l'école sera réalisé sur les crédits affectés à l'éclairage public.

### **GARANTIE COMMUNALE -**

Le Conseil Municipal décide d'accorder la garantie communale à la SA d'HLM LOGIFIM à ARMENTIERES pour l'emprunt contracté et destiné à financer la construction du Lotissement rue Delcourt.

### **PERSONNEL-**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une gratification aux employés de la commune qui ont obtenu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

### **TERRAIN-**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a décidé de vendre une parcelle de terrain rue Pasteur pour la construction d'une habitation. Le propriétaire de deux parcelles de terrain rue St Milfort envisage de vendre en lots ces parcelles pour la construction d'habitations. Le plan d'arpentage fourni par le géomètre indique qu'une partie du terrain actuel rue St Milfort est située sur le domaine public et que la Ruelle empiète de son côté sur le domaine privé. Le Conseil Municipal accepte de ne pas modifier les délimitations actuelles du terrain et de récupérer en échange une bande de terrain de 2m le long de la Ruelle qui permettrait l'agrandissement de cette rue.

### **INSTALLATIONS CLASSEES-**

Une enquête publique a eu lieu du 23 octobre au 23 novembre sur la mise en service par la Société TERRA NOVA d'un procédé de récupération de métaux précieux présents dans les cartes électroniques et les pots catalytiques de l'ancienne zone d'expédition de l'aciérie électrique d'UGINE ALZ sur le territoire de la commune d'Isbergues. Le conseil Municipal est appelé à émettre un avis sur cette affaire. Le vote donne le résultat suivant :

Favorable au projet	: 6 voix
Abstentions	: 6 voix

### **BUDGET-**

Le conseil décide d'apporter les modifications suivantes au budget 2006 :

Section investissement :	
Compte 1641 – Remboursement emprunts	+3050
Compte 2188 – Autres immobilisations	-3050
Section de fonctionnement :	
Compte 66111 – Intérêts	+3390
Compte 61522 – Entretien de bâtiments	-3390

## ***COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2007***

### **ORDRE DU JOUR** : Election d'un Adjoint au Maire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur DUFOUR Dominique, 1er Adjoint, a présenté sa démission et que celle-ci a été acceptée par Monsieur le Préfet du Pas de Calais.

Il propose à l'assemblée de promouvoir d'un rang chaque adjoint en exercice, et de procéder à l'élection d'un 4ème Adjoint. Il indique que le nombre de conseillers en exercice étant supérieur aux deux tiers de l'effectif légal et en raison de la proximité des élections municipales, il n'est pas nécessaire de compléter le Conseil Municipal.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de procéder à la nomination d'un Adjoint, sans élections Municipales complémentaires.

### **ELECTION D'UN ADJOINT** :

Le Président, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Adjoint. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	12 (douze)
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	:	0 (zéro)
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	:	12 (douze)
Majorité absolue	:	7 (sept)
Monsieur DEPAEUW Didier	voix :	10 (dix)
Monsieur RATEL André	voix :	2 (deux)

Monsieur DEPAEUW Didier ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Adjoint au Maire.

## Quelques travaux dans la commune ...



*Pose de briquettes dans le hall de la salle des Fêtes*



*Elagage sur le parking de la Salle des Fêtes*



*Désherbage dans le nouveau cimetière*



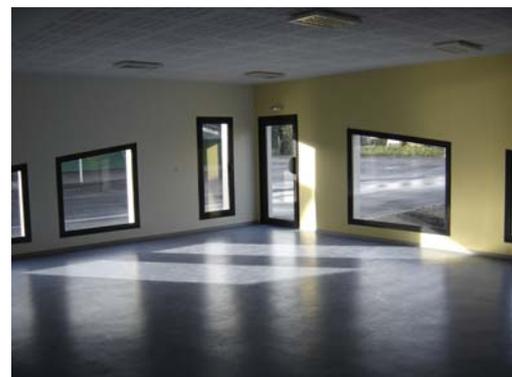
*Remise en peinture de la cuisine de la salle polyvalente*



*Nouveaux panneaux dans le village*

## Groupe scolaire Daudet Perrault

C'est avec impatience que l'équipe pédagogique attendait la rentrée des vacances de mars pour prendre possession des nouveaux locaux. Tout a commencé le 26 février : jour J pour le déménagement de l'ancienne école par le personnel technique de la mairie et le personnel enseignant. Le lendemain, les parents d'élèves prenaient le relais pour finir l'aménagement des classes et ce nouvel écrin décidé par l'équipe municipale était prêt à recevoir les écoliers. Nous ne doutons pas qu'avec un tel outil les élèves s'épanouiront à la plus grande joie des parents.



## OBJECTIF SÉCURITÉ – PERMIS PIÉTON

Initiative nationale lancée en octobre 2006, le permis piéton vient s'intégrer dans un dispositif éducatif de la sécurité routière, en partenariat avec l'Education Nationale. Ce sont 21 élèves de la classe de Mme Vanpoperinghe de l'Ecole Daudet Perrault et 23 élèves de la classe de Melle Vienne de l'école Ste Bernadette qui ont reçu, en présence de leurs parents, les jeudi 15 février et samedi 17 février, des mains de l'adjutant chef Christophe Brevière de la gendarmerie d'Isbergues, ce permis qui comporte photo, état civil et signature des intéressés. Encadrés par leurs institutrices, les écoliers ont participé à plusieurs séances de prévention au cours desquelles ils ont appris non seulement les règles de conduite qui s'appliquent à tous les piétons, mais surtout celles plus spécifiques aux enfants. Ils ont ensuite répondu au questionnaire qui leur a été remis et qui leur a permis d'obtenir ce permis. Dans la même optique, l'adjutant chef a annoncé que la municipalité avait fait la demande pour que le junicode fasse une halte dans le village et qu'une réunion d'information sur les drogues soit faite aux enfants de CM2 ainsi qu'à leurs parents.

### A l'école Daudet Perrault



C'est avec enthousiasme et beaucoup de sérieux que les élèves de CE2-CM1-CM2 ont appris à devenir des piétons responsables, capables de respecter le code de la route, les règles de sécurité et d'identifier les dangers de la rue. Une petite appréhension était palpable pour leur premier examen, mais les 100% de réussite au « permis piéton » montre que l'objectif visé a été atteint. De la fierté pouvait se lire dans leurs yeux lors de la remise officielle de ces permis par le gendarme Brevière. Je les félicite encore une fois pour leur réussite et les invite à bien appliquer tout ce qu'ils ont appris lors de leurs déplacements.

La directrice, Me Vanpoperinghe



Les élèves ayant obtenu le permis piéton :

Béasse Emeline - Bineau Vanessa - Blondeaux Julien - Briche Kimberley - Danappe Bastien - Danappe Jonathan - Delassus Estelle - Delrue Florian - Delzongle Mégane - Dumur Tiphaine - Fronval Grégory - Godart Charles-Elie - Heugue Guillaume - Lejeune Antoine - Lejeune Océane - Mantel Benjamin - Martin Sébastien - Pannecoucke Kevin - Tissiez Florian - Verhelle Alexandre - Vetu Sacha

### A l'école Sainte Bernadette

Cette année, grâce à l'initiative de la Gendarmerie Nationale et de la Sécurité Routière les enfants des CE2 et CM1 ont été sensibilisés aux dangers de la rue. Monsieur Brevière, représentant la Gendarmerie d'Isbergues est donc venu expliquer aux enfants les risques encourus par les piétons, et a essayé de les responsabiliser dans leur comportement de chaque jour. Eut lieu ensuite le passage du « permis piéton » qui matérialisa les connaissances et l'engagement des enfants à bien se « conduire » sur le trottoir. A cette occasion, un article fut rédigé par les élèves pour le journal de l'école. Le titre choisi « Tout est permis » témoigne à la fois de l'intérêt et du souvenir agréable que cette expérience a laissés. Le samedi 17 février 2007 eut lieu la remise du permis en présence des gendarmes d'Isbergues, de la directrice Mme Théry, de l'enseignante de la classe, des parents concernés, de membres de l'APEL et de l'AEP et de représentants de la Municipalité.



Melle Marguerite Vienne

Les élèves ayant obtenu le permis piéton :

Delmotte Logan - Enderlin Célia - Enderlin Nathan - Galassi Nathan - Lecocq Noémie - Licour Maxime - Mercier Thomas - Pira Mickaël - Plaisant Allan - Ranson Matthieu - Salamone Jeanne - Temprement Ambre - Augait Florian - Bodart Baptiste - Castille Florian - Clabaut Quentin - Delaire Guillaume - Duhamel Audrey - Hanoir Valentine - Heudre Cloé - Lermusiaux Thibaut - Lesage Pauline - Zurita Maxime

# Illuminations de Noël

Pour la 2<sup>ème</sup> année, le Comité des Fêtes a récompensé, le 12 janvier à la Salle Polyvalente, les plus belles décorations et illuminations de Noël. La tâche a été difficile tellement la qualité et la diversité étaient importantes. Les membres du Comité des Fêtes ont effectué le tour de la commune (dans 2 voitures). Les habitations décorées et illuminées lors du passage ont été notées par chaque groupe, puis la moyenne des deux notes a été calculée.

Sur une centaine de maisons décorées, nous en avons retenu 30 pour la beauté et l'originalité de leurs illuminations. Félicitations pour vous qui embellissez notre village en fin d'année.

## Ont été récompensés :

Mr VANESTE Roland – Mr DEPAEUW Didier – Mr BODART Baptiste – Mr TRANELLE Jacques – Mr ROGER Jean – Mr BODART Stéphane – Mr BODART Dany - Mr LECOCQ William – Mr FLEURY Philippe – Mr HEUGHEBAERT Philippe – Mr VERMERCH Denis – Mr DELPLACE Aimé – Mr MARONGIN Robert – Mr LEGRAIN – Mr BLONDEAU Franck – Mr THELLIEZ Bruno – Mr PRUVOST – Mr WIART Eric – Mr HOFFER Eddy – Mr MARTEL Bertrand – Mr VANDEMBEUICHE Gilbert – Mr RATEL André - Mr LEGRAND – Mr LEGAY Bernard – Mr LENOIR Dominique – Mr DELAIRE Rémy – Mr TANT Serge – Mme MARECHAL – Mr BODART Philippe – Mr KWATEROWSKY Jacques



## **NOCES D'OR**

Le samedi 24 février 2007, Christophe FIANCETTE, Maire, a eu le plaisir d'accueillir en mairie Andrée et Roger STEENKERSTE qui célébraient leurs 50 ans de mariage. C'est donc avec une certaine émotion que devant toute leur famille ils ont échangé de nouveau leurs consentements. C'est en effet le 23 février 1957 que Roger STEENKERSTE et Andrée CARNET se sont dit « oui » à la Mairie et à l'Eglise St Eloi de Molinghem. C'est en 1962 qu'ils ont élu résidence à Guarbecque. De leur union sont nés 7 enfants: Richard – Gilles – Monique – Philippe (décédé) – Reynald – Laurent et Hugues. Aujourd'hui les 5 fils et la fille ont donné naissance à 10 petits enfants et 4 arrière petits enfants. Pendant sa carrière Roger, âgé aujourd'hui de 72 ans, a été métallurgiste à l'Usine d'Isbergues ; Andrée, 73 ans, a commencé sa carrière à la filature d'Armentières et ensuite a été agent hospitalier à l'hôpital de St Venant. Depuis qu'ils sont en retraite, Roger se consacre au bricolage et au jardinage tandis qu'Andrée tricote et s'occupe de sa maison. Au nom de la municipalité, Monsieur le Maire leur a souhaité encore de longues années de bonheur égales à celles qui viennent de s'écouler.



## **Parcours du coeur**

Il fallait être courageux ce 18 mars pour effectuer le parcours du cœur qui avait lieu à Lambres les Aires. En effet, c'est par un temps pluvieux et un vent violent que seulement 46 intrépides ont effectué les différents parcours proposés. Espérons que l'année prochaine la météo sera plus clémente à Isbergues, lieu où se déroulera le parcours du cœur 2008.

Marcheurs : 44

Cyclos : 2

## A travers Guarbecque

Le Club des Supporters « La Jeune France »



La course pédestre ayant lieu en fin décembre, il est donc impossible de donner des informations sur le bulletin municipal, celui-ci étant déjà édité. Aussi nous profitons du petit journal de la commune pour vous dire que la course pédestre 2006 a été un énorme succès : 800 coureurs, toutes catégories confondues, ont parcouru les rues de GUARBECQUE, faisant ainsi de notre village le plus sportif du Nord Pas de Calais pour une journée. Ils sont venus de partout et parfois de très loin pour être à GUARBECQUE, notre course a pris une très grande ampleur, les coureurs sont ravis d'y venir, surtout pour l'accueil qui leur est réservé, et l'ambiance du village où le circuit plaît. La Jeune France fut bien représentée à cette manifestation, mais la palme reviendra à AIRE sur la LYS avec plus de 150 coureurs. Les jeunes au nombre de 290 participants. Les 5 Km avec 192 participants et l'épreuve de 10 Km avec plus de 321 participants : du jamais vu à GUARBECQUE. Le 22 décembre 2007 verra la 20<sup>ème</sup> édition de cette manifestation, espérons avoir une bonne météo pour que la fête soit complète.

Nous remercions Mr le Maire et le conseil municipal de nous aider à réaliser notre manifestation sportive.

Merci à la centaine de bénévoles qui nous ont aidés à réaliser ce beau spectacle qu'est l'athlétisme.

Pour réaliser la course pédestre, il nous faut 17 signaleurs et 6 responsables arbitres le long du parcours, 15 responsables aux tables des dossards, 8 responsables au départ et arrivée de la course, 2 postes informatiques (un jeune et un adulte), 8 personnes au ravitaillement sur la route et à l'arrivée, 8 surveillants des salles et des vestiaires, 2 personnes à la sono, 2 aux récompenses à l'arrivée, 6 au poste de secours, 2 médecins, 6 aux récompenses des podiums. Nous avons aussi les représentants des sites Internet de la commune et de la Jeune France et, bien sûr, sans oublier notre ouvrier de route Denis Sergent qui est là depuis 19 ans sans interruption (il fallait le citer), Patricia Cornille et Christophe Cottrez pour l'organisation du fléchage de la course et la mise en place des tables des dossards.

Les supporters remercient toutes ces personnes qui ont fait de la course pédestre un très grand succès sportif et populaire. Merci aussi aux habitants de GUARBECQUE pour leur sportivité.

*Pour le Comité*

*Le Président Serge TANT*



# L'ETAT CIVIL DE CES DERNIERS MOIS

## Naissance

- Tamara PECQUEUX** 01 Novembre 2006 à Hazebrouck  
De Sébastien et Cindy CARON
- Emma CORNARD** 10 décembre 2006 à Auchel  
De Jérôme et Christelle LEROY
- Emma BECART-CHAVATTE** 01 janvier 2007 à Beuvry  
De Francis et Christelle MACHU
- Zoé TOURSEL** 11 février 2007 à Béthune  
De Thomas et Estelle CARREE
- Mylène ALARCON** 14 février 2007 à Divion  
De Alain et Françoise POULET
- Julien MARTEL** 21 février 2007 à Blendecques  
De Reynald et Audrey MANIEZ
- Titouan CHARPENTIER** 23 février 2007 à Beuvry  
De Ludovic et Laurence MARTEL
- Luka DUPONCHEL** 17 mars à Hazebrouck  
De Mickael et Vicky DAMBRUNE
- Noham BONNE** 19 mars à Hazebrouck  
De René et Ludivine LESTOQUOY

## Décès

25-01-07

Bernard CABOCHE

Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre  
Mairie de Lillers de 14H à 16H30  
16/04 – 21/05 – 18/06 – 16/07 – 20/08 – 17/09 – 15/10 – 19/11 – 17/12

# INFOS



## Une erreur s'est glissée dans le livret des Associations 2007

Le club de Tennis accepte les joueurs et joueuses de tous âges. Par contre, les inscriptions au club de gymnastique ne se font qu'à partir de 11 ans.

## Fête du Pays de la Lys Romane

**Dimanche 29 avril 2007**  
1<sup>ère</sup> bourse aux plantes de printemps du Pays de la Lys Romane à Ecquedecques de 15h à 18h.  
Rens : 03.21.54.60.70

## TOURNEE 2007 DU BIBLIOBUS

11 avril	16 mai
6 juin	27 juin

Place Clémenceau de 13h30 à 14h30

## PASSAGE DE LA BALAYEUSE

AVRIL :	MAI :
Du 16/04 au 20/04	Du 09/05 au 14/05
JUIN :	
Du 18/06 au 22/06	

## Dates de l'élection présidentielle 2007

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2007.

## Dates des élections législatives 2007

10 et 17 juin 2007

## VOTE PAR PROCURATION -

- Il permet à un électeur (le mandant) de se faire représenter, le jour de l'élection, par un électeur de son choix, (le mandataire), auquel il donne mandat de voter en son lieu et place.
- L'électeur choisi (mandataire) doit être inscrit dans la même commune, et ne pas avoir plus d'une procuration établie en France.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- Obligations professionnelles empêchant le mandant de se rendre dans son bureau de vote le jour du scrutin.
- L'état de santé : handicap- ou l'assistance apportée à une personne malade ou infirme empêchant de se déplacer
- Le suivi d'une formation empêchant le mandant de se rendre dans son bureau de vote
- Les électeurs en vacances.

## ETABLISSEMENT DE LA PROCURATION -

- Le mandant doit se présenter en personne à la Brigade de gendarmerie d'Isbergues. en cas de maladie ou d'infirmités graves, l'Officier de Police peut se déplacer. La demande doit être formulée auprès de celui-ci et être accompagnée d'un certificat médical justifiant l'impossibilité de se rendre à la gendarmerie.
- Pour les personnes résidant à l'étranger, s'adresser à l'ambassade ou au Consulat de France.

## PIECES A FOURNIR -

- Un justificatif d'identité (pièce d'identité, passeport, permis de conduire)
- Lors de l'établissement de la procuration, un formulaire particulier doit être rempli où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur précisant la raison de l'absence le jour du scrutin.

## DELAIS-DUREE DE VALIDITE ET DIVERS -

- Ces démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration et de son traitement en Mairie.
- En principe la procuration est validée pour un seul scrutin -Elle est valable pour un ou deux tours.
- Il revient au mandant d'avertir son mandataire.
- Le jour du scrutin, le mandataire se présente au bureau de vote du mandant, muni d'une pièce d'identité justifiant de son identité et vote au nom du mandant.

## LES FESTIVITÉS DES PROCHAINS MOIS

**Samedi 07 Avril**

**Banquet JFG**

**Dimanche 8 Avril**

**Journée de football des  
Anciens Combattants**

**Dimanche 15 Avril**

**Repas du Country Club**

**Mardi 1er Mai**

**Rallye touristique AEP  
Roger Sénéchal**

**Mardi 1er Mai**

**Brocante et Braderie  
Amicale Laïque**

**Samedi 5 Mai**

**Loto APE Ecole Publique**

**Lundi 7 Mai**

**Marche de nuit**

**Mercredi 16, Jeudi 17  
Mai**

**Fête des supporters**

**Samedi 26 Mai**

**Rassemblement débutants  
Jeune France**

**Samedi 2 juin**

**Concours de pétanque APE  
Ecole Daudet Perrault**

**Samedi 9, Dimanche 10 Juin**

**Gala de Danses AEP**

**Vendredi 15, Samedi 16  
et Dimanche 17 Juin**

**Kermesse  
Fête de l'Ecole  
Sainte-Bernadette**

**Samedi 23 Juin**

**Fête de l'Ecole Publique**